

Découvrir la Seine Saint Denis en randonnant

360 km d'itinéraires - C'est en Seine Saint Denis
2GR® - 2 GR® de Pays - 27 PR labellisés



Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine- Saint-Denis (C.D.R.P. 93) est une association loi 1901, créée en 1985. Notre objectif est de promouvoir et développer la pratique de la randonnée pédestre sur notre territoire départemental et sous toutes ses formes. Une équipe de randonneuses et de randonneurs bénévoles passionnés forment le comité directeur. Ils sont répartis en 14 commissions.

Proposer différentes pratiques de rando : tous publics, découverte & patrimoine, santé®, marche nordique, rando challenge®, endurance audaux®...

- Créer, baliser et entretenir les itinéraires de randonnée en Seine-Saint-Denis : GR®, GR® de Pays et PR.
- Organiser Marche en 93 : toujours le dernier week-end de septembre, plusieurs randonnées et animations vous sont proposées.
- Organiser des formations à l'orientation, l'animation, le balisage, la sécurité, la découverte de la nature, etc.
- Contribuer à la protection de l'environnement.
- Représenter les intérêts des randonneurs et de leurs associations.
- Faire découvrir la randonnée aux jeunes.

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre, par ses Comités, offre à chacun la possibilité de découvrir la vie associative et de participer activement aux multiples actions citoyennes qu'elle propose en s'engageant bénévolement.

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-Saint-Denis

✉ contact@randopedestre93.fr <http://www.randopedestre93.fr>

☎ 01 48 54 00 19



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



PR®

PR 18-Un sentier à travers champs

4 H 00

14 km

Ce parcours permet de remonter le temps en découvrant dans le Vieux Tremblay l'église Saint-Médard du XVI^{ème}, la Grange aux Dîmes du XIII^{ème} (toutes deux classées aux monuments historiques). Puis la borne Mortières, datant de la Royauté, dont le Lys fût remplacé à la Révolution par le bonnet Phrygien. En arrivant dans la commune de Villepinte, un pont, vestige d'une ligne SNCF jamais terminée. Puis le premier Sanatorium créé en France, aujourd'hui reconverti en hôpital. L'ancien Lavoir et le parc intercommunal du Sausset, classé NATURA 2000, dont le belvédère offre un panorama sur les alentours.

SITUATION

Situé à l'Est du département de la Seine-Saint-Denis par A1 et 104 sortie n°4 Villepinte. Tremblay-en-France

PARKING

Départ gare Vert-Galant RER B



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- L'église Saint-Médard.
- La grange aux dîmes.
- La borne de Mortières.
- Le pont ferroviaire.
- Le sanatorium.
- Le lavoir.
- Le panorama du belvédère au parc du Sausset.



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Le canal de l'Ourcq qui rejoint le bassin de La Villette.
- Le parc de la Poudrerie et son musée.L
- L'aéroport Charles de Gaulle.
- L'aéroport du Bourget avec son musée de l'aéronautique.
- Le parc Georges-Valbon.



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées

BALISAGE

Jaune

©IGN-2018-Autorisation n° 175427-225773
Copie et reproduction interdite



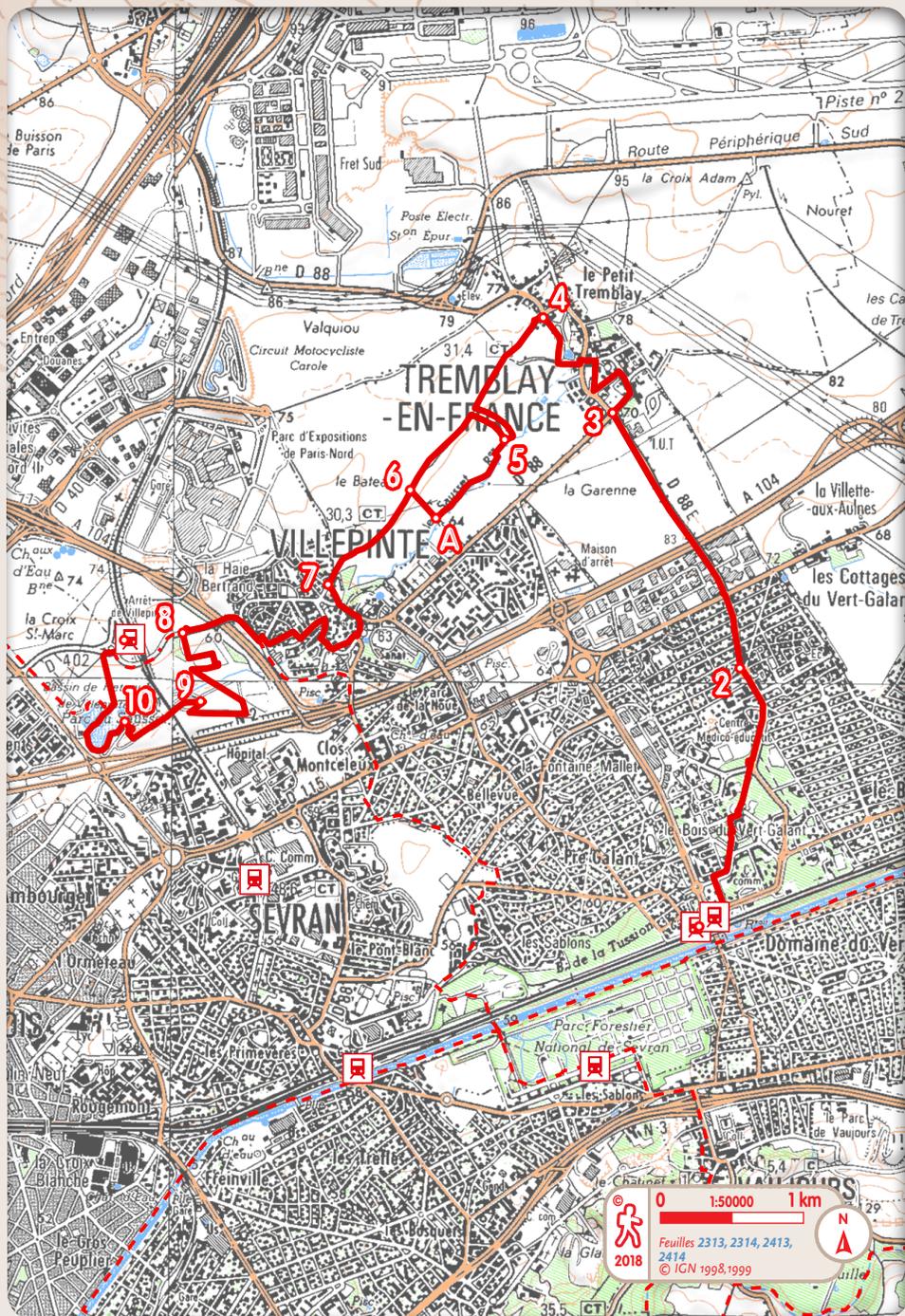
• 93-CDT de SSD : 01 49 15 98 98, info@tourisme93.com, www.tourisme93.com.



Comité

• 93-CDRP 93 : 01 48 54 00 19, contact@randopedestre93.fr, www.randopedestre93.fr ou www.facebook.com/CDRP93/.





1 Sortir de la gare, contourner la place par la droite jusqu'à la rue Gilbert Berger et traverser. Faire un droite gauche pour emprunter la rue Pierre Lescot et suivre le balisage pour rejoindre la rue Henri Barbusse en passant par l'esplanade de la Mairie et en traversant le bois Saint Denis.

2 Remonter la rue Henri Barbusse, traverser la (⚠ > D115,) passer au-dessus de la Francilienne et emprunter la piste cyclable jusqu'au feu tricolore. Prendre à droite la rue Louis Eschard.

3 Suivre le balisage à travers le Vieux Tremblay. [👁 > Passer devant l'église Saint Médard.] Au bout de la rue de la Mairie, faire un gauche droite et prendre le chemin de la Pissotte. Sur la droite, entrer dans le parc, emprunter la promenade piétonne, [👁 > toilettes] la suivre à gauche pour passer devant le Château Bleu puis prendre le chemin des Saints-Pères à gauche.

4 Continuer sur le chemin des Saints Pères jusqu'à la D 40. La longer par la gauche pour passer sous le pont au niveau du ru du Sausset.

5 A la sortie du pont, prendre à droite jusqu'au chemin des Saints Pères et poursuivre le chemin par la gauche. [👁 > Itinéraire principal.]

Variante PR 18

5 Laisser l'itinéraire principal à droite, suivre en face le sentier long du ru du Sausset.

(⚠ > Itinéraire de variante à emprunter lors des travaux sur le chemin des Saints Pères.)

A Tourner à droite pour reprendre plus haut par la gauche l'itinéraire principal. **6**

6 Continuer tout droit en traversant la zone d'activités, après l'école à gauche prendre le chemin des Fontaines et la rue Henri-Barbusse de Villepinte.

7 Suivre la rue Henri Barbusse, [👁 > ancien pont ferroviaire] jusqu'à la place de la Mairie. Passer devant [👁 > le sanatorium] puis sur la droite emprunter l'impasse Monconseil.

En suivant le balisage, prendre à gauche la ruelle du Lavoir, [👁 > ancien lavoir sur le ru du Sausset,] à droite le chemin de Savigny, la ruelle du Marais, le chemin du Pont du Marais puis à gauche la rue du Manège. A droite la rue Wallon, à gauche la rue Léon Blum, à gauche la rue Rosenberg pour rejoindre par la droite le boulevard Casanova et l'avenue du Sausset.

8 Au rond-point, à gauche entrer dans le Parc Départemental. Bien suivre le balisage du PR18, commun avec le PR14.

9 Passez sur le pont SNCF pour aller au belvédère qui surplombe le lac. [👁 > Panorama sur le parc.] (⚠ > Escalier pour rejoindre le lac)

10 Contourner le lac par la gauche, à la buvette tourner à gauche [👁 > toilettes] suivre le balisage jusqu'à la gare de Villepinte RER B. **11**